

pour la première fois que les théories de ce dernier sont passées au crible d'une critique sévère et âpre. En 1887, à l'occasion d'une seconde édition de son ouvrage le plus important, *Romanii și Românii în țările dunărene*, Jung reconnaîtra spontanément que son étude premièrement mentionnée „était de fait dirigée directement contre Roesler” (*Diese erste Schrift war direkt gegen Rösler gerichtet*)¹.

En effet, ayant constaté que sa riposte de 1876 avait éveillé un intérêt tout particulier, Jung se décida à développer davantage ses thèses dans un ouvrage de plus amples proportions. Et c'est ainsi que l'année suivante (1877), au même moment où Nicolae Densușianu et Frédéric Damé publiaient une étude où ils démontraient que les Roumains de Macédoine, de Thessalie, d'Épire, de Thrace et d'Albanie étaient les descendants des légions romaines, rappelées par ordre de l'empereur Aurélien au sud du Danube², le professeur Jung, à présent établi à Prague, précise son attitude dans les problèmes liés à l'histoire des Roumains dans l'ouvrage *Romains et Roumains dans les pays danubiens*, que nous venons de citer. Le professeur allemand reconnaît que le traité de Roesler sur l'immigration des Roumains avait obtenu l'adhésion générale, lors de sa parution, en 1871, mais que l'effet de ce livre avait été tout-à-fait contraire en ce qui le concernait, à plus forte raison que la théorie qu'il présentait n'avait rien de nouveau à ses yeux. Cette théorie était en effet celle de Sulzer, qui n'était pas un homme de science, mais simplement „un homme cultivé”, comme le précise Jung³. D'ailleurs, pour minimiser l'importance scientifique de la théorie roeslerienne, Jung ne s'abstient pas d'ajouter que Sulzer, après une série d'excursions fort réussies dans les contrées roumaines, avait lui-même décrit les coutumes, les croyances et les conditions de vie politique et religieuse des roumains⁴.

En ce qui concerne l'abandon de la Dacie, cet événement historique de toute importance, Jung est aussi d'avis que les masses populaires n'ont pu suivre les légions d'Aurélien au-delà du Danube, mais qu'elles sont demeurées sur place (*blieb sitzen auf der Scholle*) payant, tout comme par le passé, leur tribut aux nouveaux seigneurs.

L'apparition du livre de Jung est d'une grande signification, non seulement par la richesse de son contenu informationnel et la valeur de son argumentation scientifique, mais aussi par la manière dont il pose les problèmes discutés: dans le contexte de l'historiographie européenne de l'époque. D'ailleurs, ce livre est accueilli avec une certaine réserve par les adeptes de Roesler.

¹ Julius Jung, *Römer u. Romanen in den Donauländern*, Prague, 1887, p. V, no. 1.

² Cf. *Les Roumains du sud de la Macédoine, Thessalie, Épire, Thrace, Albanie*, Paris-Bucarest, 1877... « l'empereur Aurélien rappela les légions sur la rive droite du Danube, abandonnant la Dacie et les colons latins à la merci des Barbares... » (p. 9).

³ Julius Jung, *Roemer und Romanen...*, Innsbruck 1877, p. 236.

⁴ En effet, Fr. Joseph Sulzer, allemand originaire de Suisse, avait néanmoins été, pendant quelque temps, capitaine dans les cadres de la justice militaire autrichienne; comme tel, le prince régnant Alexandre Ypsilanti l'invita à venir fonder une École de Droit à Bucarest. Il s'y rendit mais sans toutefois rien réussir dans ce sens. En échange, il erra de long en large à travers le pays et finalement publia son ouvrage, fruit de ses pérégrinations, *Geschichte des Transalpinischen Daciens* (Vienne, 1781), dont nous avons parlé ci-dessus. Sulzer mourut à Pitești en 1791.